



Guide d'accessibilité



Table des matières

I.	Informations et achat de billets	3
1.	Pourquoi vous signaler ?	3
2.	Où sont situées les places réservées aux personnes en fauteuil roulant ? ...	4
3.	Quels sont les différents types de placements en salle ?.....	5
4.	Vous êtes en situation de handicap permanent ou temporaire et la station debout vous est pénible.....	6
5.	Quelles sont les conditions de réservations et les modes de paiement acceptés	7
6.	Les tarifs	8
II.	L'accès au Liberté.....	1
1.	Où sont nos salles.....	1
2.	Stationnement.....	2
3.	Transports en commun.....	4
III.	Sur place le soir-même	6
1.	Accéder à la salle.....	6
2.	Ouverture des portes	6
3.	L'accueil le jour J.....	7
4.	Les services	8

I. Informations et achat de billets

Le Liberté, L'Étage et Le MusikHALL sont accessibles aux personnes en situation de handicap et leurs accompagnants. Afin de vous assurer un placement adapté, contactez-nous pour effectuer vos réservations de billets :

Du mardi au samedi – de 12h à 19h

- A la billetterie du Liberté : 1, esplanade Charles de Gaulle – 35000 RENNES
- Par téléphone (ligne directe) : 02 99 85 84 12 (aux horaires d'ouverture de la billetterie)
- Par mail : billetterie@leliberte.fr

1. Pourquoi vous signaler ?

Vous êtes en fauteuil roulant

Des places réservées aux personnes en fauteuil roulant et leurs accompagnants sont disponibles pour chaque spectacle au Liberté, à L'Étage et au MusikHALL. La réservation est possible uniquement en contactant la billetterie du Liberté. Nous vous assurons ainsi un placement adapté le jour du spectacle.

Vous n'êtes pas en fauteuil roulant et êtes en situation de handicap permanent ou temporaire

Nous vous conseillons sur le placement le plus adapté à vos besoins (sans marches à monter, en bord de rang, proche des sorties ou des toilettes, etc.)

Plus vous contactez la billetterie du Liberté à l'avance pour effectuer votre réservation, plus vous aurez de choix parmi les différentes catégories de places proposées.

2. Où sont situées les places réservées aux personnes en fauteuil roulant ?

Au Liberté, jusqu'à 26 places sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Au MusikHALL, il en existe jusqu'à 24.

Une place destinée à un accompagnant est réservée à côté de chaque personne en fauteuil.

Selon la configuration de salle choisie, le nombre et le positionnement de ces places peuvent varier.

Au Liberté

Les places sont situées sur le gradin cour (sur le côté) ainsi que sur le gradin de face.

Lors des spectacles où tous les spectateurs sont assis, il existe jusqu'à 4 places réservées aux personnes en fauteuil en parterre.

Cette possibilité n'existe pas sur les spectacles en assis-debout : le public debout dans la fosse empêcherait toute visibilité pour les personnes en fauteuil, les mouvements de foule devant la scène rendraient la situation dangereuse.

Les places dédiées aux personnes en fauteuil (dans les gradins et au parterre) bénéficient d'une excellente visibilité sur la scène, sous réserve que tout le public ne se lève pas. Sur certains concerts « dansant », il arrive en effet que les spectateurs restent debout pendant presque toute la durée du concert, et occultent la visibilité des personnes en fauteuil.

Nous mentionnons ici ce problème de façon très explicite afin que vous soyez pleinement informés de ce risque.

À L'Étage

L'Étage est une salle en configuration debout dans la grande majorité des cas. La salle est entièrement accessible aux personnes en fauteuil. Un espace dédié peut être délimité devant la scène.

Au MusikHALL

Les places sont situées sur le gradin de face sur deux plateformes accessibles via une rampe. Ces places sont en hauteur et offrent une bonne visibilité, même lorsque le public est debout en fosse.

Lors des spectacles où tous les spectateurs sont assis, il existe jusqu'à 4 places réservées aux personnes en fauteuil en parterre.

Cette possibilité n'existe pas sur les spectacles en assis-debout : le public debout dans la fosse empêcherait toute visibilité pour les personnes en fauteuil, les mouvements de foule devant la scène rendraient la situation dangereuse.

Comme au Liberté, les places dédiées aux personnes en fauteuil situées en parterre bénéficient d'une excellente visibilité sur la scène, sous réserve que tout le public ne se lève pas. Sur certains concerts « dansant », il arrive en effet que les spectateurs restent debout pendant presque toute la durée du concert, et occultent la visibilité des personnes en fauteuil.

Nous mentionnons ici ce problème de façon très explicite afin que vous soyez pleinement informés de ce risque.

3. Quels sont les différents types de placements en salle ?

Assis ou debout ?

La mention assis ou debout est indiquée sur les sites de réservation et est inscrite sur vos billets.

- **Tout assis**

Le public est assis sur des sièges en parterre, en gradins ou en balcons.

- **Assis-debout**

Le public est debout en fosse et assis en gradins et en balcons.

Placement numéroté ou libre ?

Placement numéroté

Un nom de zone ainsi qu'un numéro de rang et de place sont mentionnés sur le billet. Il est possible de choisir votre place à la billetterie du Liberté ou en effectuant votre réservation sur www.leliberte.fr.

Placement libre

- **Assis – placement libre** : tout le public a accès à une place assise et s'installe sur n'importe quel siège libre en fonction de son heure d'arrivée.
- **Assis-debout placement libre** : le public peut s'installer debout en fosse ou assis dans les gradins (ou balcons). Dans cette configuration, les places assises ne sont pas garanties (cette mention est précisée sur les billets).
- **Debout** : le public assiste au concert debout dans la fosse (les sièges du parterre sont retirés)

4. Vous êtes en situation de handicap permanent ou temporaire et la station debout vous est pénible

Spectacles présentés en configuration assis-debout - placement libre

Dans cette configuration, le tarif est unique et les spectateurs peuvent se positionner assis en gradins ou debout au parterre en fonction de leur préférence et des places restantes disponibles au moment où ils arrivent.

Sur ces spectacles, la salle réserve (si la production du spectacle l'autorise), une zone assise en gradins pour les personnes à station debout pénible (personnes en béquille, femmes enceintes...).

Pour pouvoir bénéficier d'une place assise, présentez-vous à l'entrée prioritaire 30 minutes à 1 heure avant le début du spectacle. Si votre situation n'est pas visible,

munissez-vous de votre carte d'invalidité ou d'un justificatif afin de ne pas être redirigé vers les entrées grand public.

Spectacles présentés en « placement par zone »

Dans cette configuration, les places debout et les places assises sont vendues à des tarifs différents. Les zones sont séparées et il n'est pas possible de circuler en salle entre la zone assise et la zone debout.

Si vous avez acheté une place en fosse (debout), mais que vous souhaitez une place assise en raison de votre état qui aurait changé depuis l'achat de votre billet (grossesse, fracture, invalidité rendant la station debout pénible), vous ne pourrez bénéficier d'une place assise que s'il reste de telles places invendues en gradins. En aucun cas cette place assise n'est donc garantie.

Signalez-vous à la billetterie pour vous inscrire sur la liste d'attente d'éventuelles places disponibles le jour J.

Cette possibilité est quasiment nulle lorsque le spectacle affiche complet.

5. Quelles sont les conditions de réservations et les modes de paiement acceptés

Si vous nous contactez par mail ou par téléphone, vous pouvez pré réserver vos billets pendant une semaine le temps de procéder au paiement.

Il est possible de régler :

- Sur place
 - Par carte bancaire
 - Par chèque (à l'ordre du Liberté)
 - En espèces
 - Par chèques vacances ANCV
 - Par Chèque Culture

- Par courrier
 - Par chèque (à l'ordre du Liberté)
 - Par chèques vacances ANCV
 - Par Chèque Culture
- Par téléphone
 - Par carte bancaire à distance

Lorsque vous effectuez une commande à distance, les billets vous sont envoyés :

- Par courrier postal (frais d'envoi à partir de 1,50 €)
- Ou par mail (1 € de frais de gestion par commande)

6. Les tarifs

Le Liberté n'est pas programmeur et n'est pas décideur des tarifs appliqués. Cependant, dans une démarche d'amélioration de l'accueil des publics, nos équipes sollicitent systématiquement les productions afin de pouvoir proposer des tarifs réduits. En règle générale, des réductions sont proposées aux personnes en fauteuil et leurs accompagnants.

II. L'accès au Liberté

1. Où sont nos salles

Les trois salles ne sont pas sur le même site.

Le Liberté & L'Étage

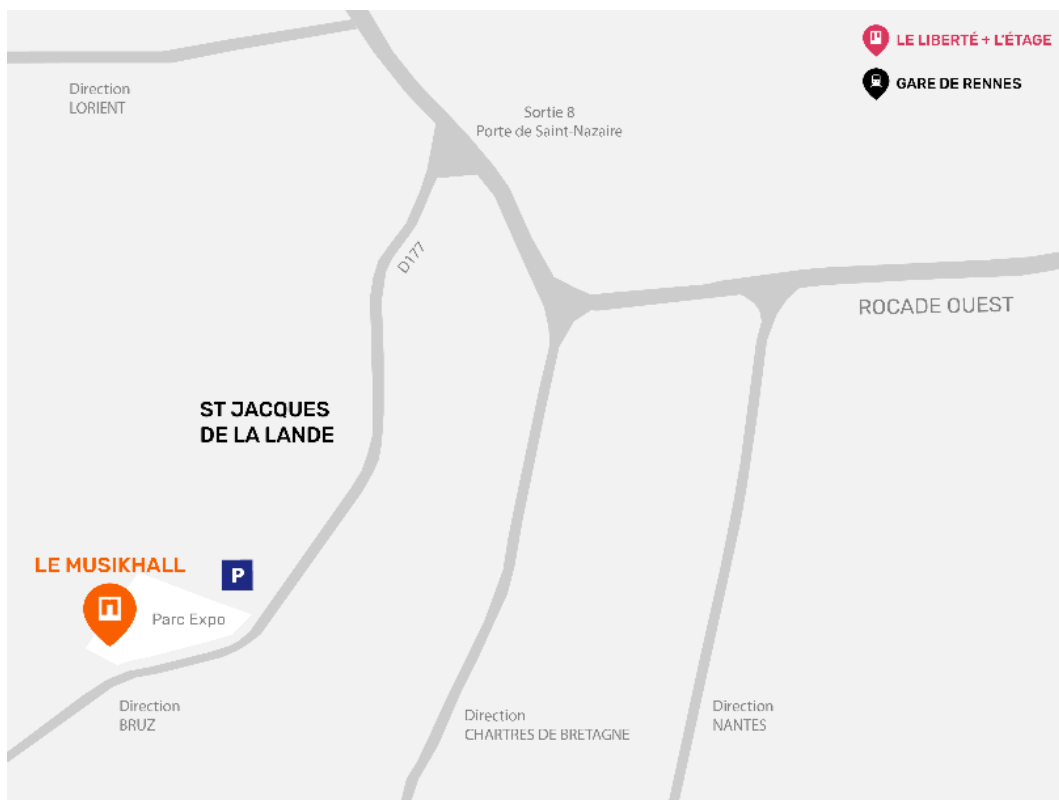
Le Liberté et L'Étage sont situés dans le même bâtiment. Ces salles sont en centre-ville de Rennes sur l'esplanade Charles de Gaulle.

L'entrée en salle se fait depuis l'esplanade depuis la porte prioritaire "Invités/PMR"



Le MusikHALL

Le MusikHALL est à Bruz. Il est situé sur le site du Parc Expo Rennes Aéroport.



2. Stationnement

Le Liberté & L'Étage

Il y a plusieurs possibilités pour vous garer près du Liberté :

Parking De Gaulle – Gare

Il s'agit du parking souterrain le plus proche. Il est ouvert de 5h à 2h pour 788 emplacements.

Les accès en voiture se font depuis la rue d'Isly et la rue Yvonne Jean-Haffen (derrière les Cinémas Gaumont).

La hauteur maximum est de 2m. Il existe 20 places au niveau -1 où la hauteur maximum est de 3m. Ces places sont accessibles par l'entrée rue Yvonne Jean Haffen)

L'accès piéton « Liberté » est le plus proche de la porte prioritaire. Elle est de couleur jaune. Un ascenseur est disponible via cette entrée/sortie.

En raison de la forte affluence les soirs de spectacles, le parking De Gaulle – Gare affiche souvent complet. Nous vous conseillons de privilégier les parkings Colombier et Arsenal.

+ d'infos : <https://www.c-park.fr/parkings/parking-de-gaulle-gare-rennes/>

Parking Colombier

Il s'agit du deuxième parking souterrain le plus proche. Il est à 400m à pied du Liberté. Il est ouvert 7j/7 24h/24 pour 1159 emplacements.

La hauteur maximum est de 1,85m.

Les accès en voiture se font depuis la rue Plélo, la rue du Puits Mauger et la rue du Capitaine Maignan.

L'accès piéton sur la place du Colombier est le plus proche du Liberté.

+ d'infos : <https://www.c-park.fr/parkings/parking-colombier-rennes/>

Parking Arsenal

Ce parking est à 700m à pied du Liberté et compte 605 places.

Il est ouvert 7j/7, du lundi au jeudi : de 6h30 à 22h et du vendredi 6h30 au dimanche 6h00. En dehors de ces horaires, les sorties sont possibles (pensez à garder votre ticket).

La hauteur maximum est de 1,90m.

Les accès en voiture se font depuis la rue Pierre Abélard et boulevard de la Tour d'Auvergne

Les accès piétons rue Pierre Abélard et boulevard de la Tour d'Auvergne sont les plus proches du Liberté.

+ d'infos : <https://www.c-park.fr/parkings/parking-arsenal-rennes/>

Stationnement en voirie

Il existe également quelques places aériennes autour du Liberté, notamment les parkings sur le boulevard Magenta et la rue du Capitaine Dreyfus. Elles sont cependant

très souvent occupées, nous vous conseillons de prioriser les parkings souterrains cités plus haut.

Le MusikHALL

Le MusikHALL étant situé au Parc Expo Rennes Aéroport à Bruz, un grand parking gratuit est à disposition avec de nombreuses places bleues réservées.

3. Transports en commun

Plusieurs types de transports en commun vous permettent d'accéder à nos salles.

Le Liberté & L'Étage

Venez en métro

Prenez la ligne A du métro et descendez à la station Charles de Gaulle, la sortie est sur l'Esplanade Charles de Gaulle via un ascenseur à 200m de la porte prioritaire.

+ d'infos : <https://www.star.fr/>

Venez en bus

Vous pouvez venir au Liberté via les lignes C3 et 12 en descendant à l'arrêt "Charles de Gaulle". Cet arrêt est à 130m de la porte prioritaire.

Les lignes 1, C2, 11 et 17 vous y mènent également en descendant à l'arrêt "Liberté TNB". Cet arrêt est à 220m de la porte prioritaire.

+ d'infos : <https://www.star.fr/>

Venez avec Handistar

Si vous habitez dans l'une des 43 communes de l'agglomération rennaise, vous pouvez venir avec Handistar, le service de transport de Rennes Métropole réservé aux personnes à mobilité réduite. Pensez à nous appeler une semaine avant le spectacle pour vous informer de la durée du spectacle pour réserver votre retour avec Handistar, au 02 99 26 05 50.

+ d'infos : <https://www.star.fr/handistar/>

Venez en train

La gare SNCF de Rennes est à proximité immédiate. Prévoyez 600m par voie piétonne ou venez ensuite par métro, bus (lignes 11 ou C1) ou Handistar.

Le MusikHALL

Venez en bus

Le bus du MusikHALL est accessible avec un titre de transport STAR. C'est une ligne directe entre République, depuis l'arrêt de la ligne 57 et Le MusikHALL au Parc Expo. Il emmène à l'entrée du MusikHALL en 25 minutes. Les horaires de cette ligne s'adaptent aux spectacles. Le départ est prévu 1 heure 30 minutes avant le début du spectacle. 15 minutes après la fin du spectacle, le bus attend devant Le MusikHALL pour ramener les voyageurs à République. Rendez-vous sur <https://www.star.fr> quelques jours avant l'évènement.

Venez avec Handistar

Si vous habitez dans l'une des 43 communes de l'agglomération rennaise, vous pouvez venir avec Handistar, le service de transport de Rennes Métropole réservé aux personnes à mobilité réduite. Pensez à nous appeler une semaine avant le spectacle pour vous informer de la durée du spectacle pour réserver votre retour avec Handistar, au 02 99 26 05 50.

+ d'infos : <https://www.star.fr/handistar/>

Venez en train

La gare SNCF de Rennes est située dans le centre-ville de Rennes, rejoignez la station République via la ligne A du métro pour prendre ensuite le bus du MusikHALL.

III. Sur place le soir-même

1. Accéder à la salle

Le Liberté

La porte prioritaire accessible pour toute personne en situation de handicap se situe proche de la sortie Liberté du parking De Gaulle-Gare. Elle est également située au plus proche des ascenseurs afin de parcourir le moins de distance possible. Elle se trouve sur votre gauche quand vous êtes sur L'Esplanade face à la salle. Elle est matérialisée par des poteaux de guidage ainsi que par une mention inscrite sur le panneau lumineux au-dessus de la porte : « Invités / PMR ».

Si toutefois, pour quelle que raison que ce soit, il n'y ait pas de porte prioritaire, votre accès reste prioritaire.

L'Étage

Il n'existe qu'une seule porte pour accéder à la salle, les personnes en situation de handicap et les femmes enceinte restent prioritaires.

Le MusikHALL

La porte prioritaire accessible pour toute personne en situation de handicap est la porte la plus à droite des accès publics.

Elle est matérialisée par des poteaux de guidage ainsi que par une mention inscrite sur le panneau au-dessus de la porte : « Invités / PMR ».

2. Ouverture des portes

Les portes ouvrent entre 1h et 1h30 avant le début de chaque événement au Liberté et au MusikHALL, 30 minutes à L'Étage

Nous vous conseillons d'arriver tôt afin que vous puissiez vous installer à votre rythme à votre place.

3. L'accueil le jour J

Conformément aux règles du protocole Vigipirate, les personnes en fauteuil roulant ou en situation de handicap se verront contrôler à la porte par un agent de sécurité. Il procédera à la palpation en vigueur et pourra vous demander d'ouvrir votre sac. Seul un accompagnateur est autorisé à accéder en salle via cette porte sauf cas exceptionnel pour les familles avec de jeunes enfants.

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité sont acceptés.

Un agent de sécurité incendie est dédié au déverrouillage de l'ascenseur. Les personnes en fauteuil roulant sont prioritaires pour accéder aux gradins.

Il existe 2 ascenseurs avec bouton de commande en relief et annonce vocale.

Un(e) hôte(sse) accompagne toutes les personnes en fauteuil roulant jusqu'à leur place ainsi que leur accompagnant quel que soit le placement (parterre, gradin cour et face pour Le Liberté // parterre et gradins pour Le MusikHALL et zones définies à L'Étage).

L'ensemble des escaliers d'accès aux salles de spectacle sont équipés de main-courantes normalisés dont la première contremarche est peinte en blanc afin de contraster avec le reste de l'escalier (gris).

Des bandes podotactiles sont également présentes à chaque palier d'escaliers menant aux salles de spectacle.

Toutes les personnes en situation de handicap, peuvent demander une aide au personnel d'accueil même une fois placés en salle. Nos agents essaieront de répondre à vos besoins en accord avec le chef de salle.

4. Les services

Tous les sanitaires sont accessibles, équipés de toilettes et lavabos normalisés. Ils se situent au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier niveau (à L'Étage, hall côté Isly et plusieurs dans le gradin cour).

Tous les bars et vestiaires du Liberté et de L'Étage sont accessibles ainsi que la billetterie.

L'ensemble du personnel de Citédia Services (exploitant des salles Le Liberté, L'Étage et le MusiKHALL) est formé en aux premiers secours (Salariés Sauveteurs Secouristes du Travail)

L'ensemble des techniciens de Citédia Services sont SSIAP 1 (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes).

Nous assurons également un accueil médical avec un médecin agréé et du personnel SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) pour tous les évènements ayant lieu au Liberté et au MusikHALL. À L'Étage, seuls les SSIAP sont représentés.